

CAPA recours PPCR 24 janvier 2022

Déclaration liminaire de SUD éducation Paris

Si le PPCR a été lancé sous la présidence de François Hollande et n'est donc pas à mettre au crédit de la législature et du gouvernement actuel, il n'en reste pas moins un outil en parfait accord avec les politiques mises en œuvre dans les fonctions publiques et de fait, dans l'Éducation Nationale par le ministre Blanquer.

Initié en 2016, le PPCR devait relancer les carrières et les rémunérations des enseignant-es. Il s'est avéré très rapidement être un dispositif décevant, une énième initiative pour imposer des techniques de management aux corps de fonctionnaires. Et malheureusement, le PPCR suscite davantage d'incompréhension, de frustration et de colère chez nos collègues.

Dans les faits, le PPCR génère une mise en concurrence entre les collègues, une mise sous pression des enseignant-es par la hiérarchie, des pratiques d'évaluation et d'autoévaluation en décalage avec les réalités de terrain. Il est la porte ouverte au favoritisme et au népotisme. Il est régi par des logiques de quotas qui écartent de nombreux-ses professeur-es de la possibilité d'un avancement plus rapide et donc, d'une progression salariale ; il se solde trop souvent dans les bilans de rendez-vous de carrière par des incohérences et des aberrations administratives.

Les raisons d'être en colère sont nombreuses aujourd'hui : destruction du service public d'éducation, réformes farfelues du système éducatif, protocoles sanitaires ineptes indigents, déconsidération et mépris des personnels éducatifs, salaires insuffisants... Sur ce dernier point, force est de constater que le PPCR creuse les écarts de rémunération entre les collègues.

C'est pour cela que SUD éducation Paris revendique la fin du PPCR et une hausse des salaires de tous les personnels de l'Éducation Nationale et/ou travaillant dans les établissements scolaires publics comme les agents. Cette hausse des salaires doit se baser sur une augmentation indiciaire des traitements, et non sur des primes, tout en prenant en compte l'inflation, et doit être déconnectée de tout système d'évaluation inégalitaire des personnels à l'image du PPCR.

SUD éducation Paris appelle tous les personnels à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du jeudi 27 janvier et à continuer, au-delà de cette date, à se mobiliser sur les questions des salaires et des conditions de travail, mises à mal par la pandémie mais surtout par la politique libérale actuelle.